

Canada, porte nom : *Université Laval*. Elle fut fondée en 1852.

Le Canada, est resté possession française jusqu'en 1759, époque où, vaincue par les Anglais, la Nouvelle-France tomba sous la domination de l'Angleterre, et lui fut cédée par le traité de Paris, 1763.

Après bien des efforts, pour échapper au régime despotique de ses nouveaux maîtres, la colonie française trouva enfin sa libératrice dans la reine Victoria.

Par une charte, datée de 1867, la gracieuse reine octroya à la colonie française son autonomie, avec le titre de *Dominion — État distinct*, — se gouvernant par ses propres lois et coutumes.

Le Canada actuel, y compris le *Dominion* de la colonie française, forme une confédération et comprend *sept provinces*. Chacune de ces provinces a son corps législatif avec un lieutenant-gouverneur nommé par la reine.

Ces sept provinces, qui forment le gouvernement fédéral, se trouvent sous l'autorité pléni-potentiaire d'un gouverneur général, représentant Sa Majesté Britannique.

Le gouverneur général sanctionne et promulgue les lois. Il commande les *forces* de terre et de mer, et a le droit de faire grâce. Il est assisté d'un conseil privé, au choix de la reine. Les treize membres du conseil privé se partagent les divers départements ministériels. Ottawa est la capitale du gouvernement fédéral du Canada.

On peut le dire, le Canada actuel, avec son organisation, avec son autonomie, avec ses franchises, offre un modèle de constitution.

II

La colonie française du Canada n'a point eu pour origine quelques aventuriers. Sa souche est tout autre : c'est l'émigration d'un *élément* réel de la nation ; c'est l'importation de la foi, des mœurs et coutumes de la patrie, de manière à devenir la vraie Nouvelle-France.

Les premiers colons étaient des seigneurs de la Bretagne. *Pionniers* de la foi, ils devinrent avec leurs vassaux la vraie souche de la colonie française au Canada. De là jusqu'à nos jours, ces familles au cachet de la *vieille France chrétienne et catholique*.

Chose remarquable : avec les premiers colons accoururent presque en même temps les sœurs hospitalières et les religieuses pour l'éducation des enfants.